

TG n°4 : Vers la dissertation (2h)

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
 - de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
 - de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
 - de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

SUJET

Quels sont les déterminants de la mobilité sociale ?

Marche à suivre :

Avant de consulter les documents

Etape 1) Listez toutes les connaissances de cours pertinentes pour répondre à ce sujet.

Etape 2) Rédigez une phrase affirmative la plus précise possible commençant par : « Nous voulons démontrer que... » (problématique provisoire)

Etape 3) Rédigez les titres des 2 ou 3 grandes parties du plan provisoire pour traiter votre problématique.

A partir des documents

Etape 4) Etude des documents : pour chaque document, extraire les informations (du générale au particulier) qui vous permettraient de traiter votre problématique. Soyez précis : chiffrage et « citations »

Etape 5) Reprenez votre problématique provisoire. Améliorez-là pour tenir compte des informations extraites des documents si nécessaire.

Etape 6) Reprenez en conséquence votre plan si nécessaire.

Etape 7) Numérotez les connaissances (étape 1) et les idées extraites des documents (étape 4).

Etape 8) Triez en plaçant les n° des connaissances de cours (étape 1) et les n° des informations extraites des documents (étape 4) dans chaque grande partie de votre plan.

Etape 9) Au sein de chaque partie, regroupez les idées afin de dégager des sous-thématiques qui seront vos sous-parties. Donnez un titre à vos sous-parties.

Etape 10) Rédigez votre plan détaillé en étant le plus explicite et synthétique possible à la fois.

I) Ceci est la première partie

1.1) Ceci est la première sous-partie

§1 : contenu explicite et synthétique

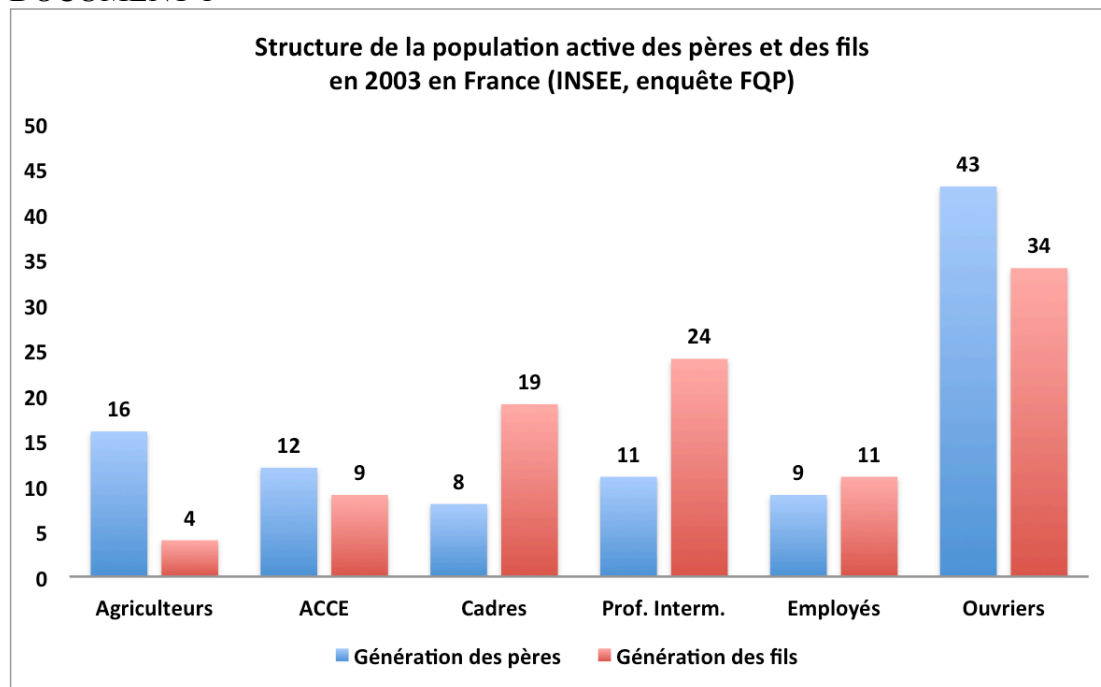
§2 : contenu explicite et synthétique

1.2) Ceci est la deuxième sous-partie

§3 : contenu explicite et synthétique

etc

DOCUMENT 1



DOCUMENT 2

On dispose à présent d'enquêtes très précises sur l'aide au travail scolaire [...]. Ces enquêtes montrent l'importance que les parents déclarent consacrer à l'aide aux devoirs de leurs enfants, près de 19 heures par mois, ainsi qu'une tendance à l'augmentation de ce temps, particulièrement chez les mères. En primaire, elles sont presque dix points plus nombreuses qu'il y a dix ans à intervenir de leur propre initiative et elles suivent aussi leur enfant plus loin dans leur scolarité : aujourd'hui 90% des mères disent suivre les devoirs de leur enfant en classe de 4^e, proportion qui, il y a dix ans, n'était observée que jusqu'en 6^e. Mais cette aide aux devoirs se poursuit d'autant plus longtemps dans la scolarité que les parents ont eux-mêmes suivi des études : quand l'enfant est au lycée, la moitié des mères diplômées du supérieur et la quasi-totalité de celles ayant eu au plus le certificat d'études s'avouent dépassées. Au total, ces observations suggèrent que la mobilisation autour des enjeux scolaires est sans doute de plus en plus forte, mais que les stratégies concrètes pour aider son enfant restent très dépendantes des ressources culturelles des parents.

Source : Marie Duru-Bellat, « Le système scolaire et universitaire : expansion, transformations et résistances », Olivier Galland, Yannick Lemel (dir.), *La société française*, Armand Colin, 2011.

DOCUMENT 3

Répartition des diplômes selon les diplômes des parents (en %)

Diplôme	Aucun diplôme	CEP*	Brevet, CAP, BEP	Baccalauréat	Supérieur au bac	Total
Diplôme du père						
Aucun diplôme	32,7	16,9	30,8	9,1	10,5	100
CEP*		11,2				100
Brevet, CAP, BEP	7,0	4,9	35,6	20,5	32,0	100
Baccalauréat	5,2	2,8	18,5	22,4	51,1	100
Supérieur au bac	3,2	1,2	16,9	13,2	65,5	100
Diplôme de la mère						
Aucun diplôme	31,3	17,1	32,7	9,3	9,6	100
CEP*		10,2				100
Brevet, CAP, BEP	4,4	3,4	34,2	19,1	38,9	100
Baccalauréat	1,9	0,7	16,1	22,9	58,4	100
Supérieur au bac	0,9	0,1	11,1	16,2	71,7	100
Ensemble	16,7	11,1	34,2	13,9	24,1	100

CEP : certificat d'études primaires

Lecture : parmi les personnes dont le père n'a aucun diplôme ; 32,7% n'ont aucun diplôme.

Champ : personnes âgées de 26 à 65 ans vivant en France métropolitaine.

Source : enquête information et vie quotidienne 2004, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES424-425G.pdf

Nombre de livres possédés au foyer (France 2008)

En %	0	1 à 30	31 à 99	100 à 199	200 et plus	NSP	Total
ENSEMBLE	6	34	17	18	22	3	100
NIVEAU DE DIPLOME DU CHEF DE MENAGE							
Aucun, CEP	10	43	17	14	13	3	100
CAP, BEP	6	37	19	19	16	3	100
BEPC	6	30	17	21	21	5	100
BAC	3	25	17	23	29	4	100
BAC+2 ou +3	2	18	18	23	36	3	100
BAC+4 et plus	0	11	13	20	52	4	100
P.C.S. DU CHEF DE MENAGE							
Agriculteurs	7	43	22	10	12	5	100
Art., comm. et chef d'ent.	5	25	16	24	25	6	100
Cadres et prof. intell. sup.	1	10	14	23	49	3	100
Professions intermédiaires	4	24	17	24	29	3	100
Employés	7	41	19	17	13	3	100
Ouvriers	9	46	18	15	10	3	100
Inactifs	13	57	13	6	9	3	100

Lecture : 6% de l'ensemble des foyers ne possèdent aucun livre et 10% des foyers dont le chef de ménage n'a aucun diplôme ou le CEP ne possèdent aucun livre.

Source : Les pratiques culturelles des français, Ministère de la culture, <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/tableau/chap6/VI-2-1-Q58.pdf>

Connaissances de cours

Document 1

Document 3

Document 2

Document 4